



02

VRAI ou FAUX ?

**La forêt française
est menacée par
la déforestation**

02

RÉPONSE :

FAUX La forêt française n'a jamais été aussi étendue qu'aujourd'hui avec 17 millions d'hectares. La récolte annuelle de bois dans les forêts françaises est largement inférieure au volume qui y pousse tous les ans (appelé « accroissement »). En Limousin, on ne récolte chaque année qu'environ 50% de l'accroissement. Afin d'éviter la déforestation, la loi française encadre les obligations des propriétaires pour la gestion et le reboisement. Tout propriétaire d'une forêt de plus de 25 hectares doit mettre en place un document de gestion.

LE SAVIEZ-VOUS ? La forêt française compte 138 essences différentes et gérées spécifiquement. Leur plantation est liée aux caractéristiques du sol, du climat, de la lumière... Certains arbres poussent plus vite que d'autres et ne seront donc pas récoltés aux mêmes âges, 60 à 70 ans en moyenne pour un douglas contre 110 ans pour un chêne.



FOCUS

UNE FORET NON GEREE ?

Une forêt non gérée et non valorisée, c'est aussi :

- Une forêt vieillissante, vulnérable qui ne remplit plus ses fonctions
- Moins de CO₂ stocké
- Une forêt potentiellement dangereuse pour les usagers
- Moins d'activité économique dans les campagnes (moins d'emplois, de commerces, de services dans les zones rurales)

POUR ALLER PLUS LOIN :

Connaissez-vous PEFC ou FSC ?
Ce sont des marques qui certifient la gestion durable des forêts.

Sources : Le SAV de la forêt

Crédits : Adobe Stock.